



RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00155
Numéro SIREN : 722 041 381
Nom ou dénomination : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2017 sous le numéro de dépôt 9069

N° 10937 * 19
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 50 RUE DES CHARDONNETS BP 53 93290 TREMBLAY EN FRANCE		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 7 2 2 0 4 1 3 8 1 0 0 0 6 1		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2016	
		Net 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	137 886
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	27 281
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	6 939
Autres immobilisations corporelles		AT	30 952
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CH	500
Créances rattachées à des participations		CC	26 817
Autres titres immobilisés		BE	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	8 010
TOTAL (II)		BJ	238 385
		BL	
Matières premières, approvisionnements		BN	
En cours de production de biens		BP	
En cours de production de services		BR	
Produits intermédiaires et finis		BT	
Marchandises		BV	1 313
Avances et acomptes versés sur commandes		BX	648 821
Clients et comptes rattachés (3) *		BZ	22 772
Autres créances (3)		CB	
Capital souscrit et appelé, non versé		CD	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CF	72 839
Disponibilités		CH	13 630
Charges constatées d'avance (3) *		CJ	759 375
TOTAL (III)		CW	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CM	
Primes de remboursement des obligations (V)		CN	
Écarts de conversion actif * (VI)		CO	997 760
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		IA	176 439
			821 321
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 8 010
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	(3) Part à plus d'un an : CR
Immobilisations :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EBP Informatique 2017

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions	15 612	21 056
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 684	5 072
		Autres immobilisations corporelles	7 323	9 922
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations	500	684
		Créances rattachées à des participations	26 817	49 617
		Autres titres immobilisés		
		Prêts		
		Autres immobilisations financières	8 010	7 910
TOTAL (II)			61 946	94 261
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	1 313	
		Clients et comptes rattachés	648 821	647 507
		Autres créances	22 772	23 603
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement		1 163
Disponibilités		72 839	104 494	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance		13 630	23 237
	TOTAL (III)		759 375	800 004
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		821 321	894 266



Désignation de l'entreprise **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.000....)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 847	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	73 843	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68 240	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	256 930	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 275	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	411 474	
	Dettes fiscales et sociales	DY	112 065	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	26 576	
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	564 391	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	821 321	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	564 391	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	14 275		

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	14 847	14 847
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves	73 843	24 761
	Report à nouveau		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	68 240	49 082
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	256 930	188 690
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	14 275	1 415
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 474	531 287
	Dettes fiscales et sociales	112 065	148 866
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	26 576	24 007
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	564 391	705 576
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	821 321	894 266
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	564 391	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	14 275	1 415

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT				Néant ☐ *				
				Exercice N				
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	2 504 429	FH		FI	2 504 429
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 504 429	FK		FL	2 504 429
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	264
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	94
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 504 788
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 347
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 999 400
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	11 218
	Salaires et traitements *						FY	290 177
	Charges sociales (10)						FZ	127 360
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	15 232
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	3 290
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 448 024
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	56 764
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 089
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	48
	Différences positives de change						GN	2 642
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	3 779	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	287
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	4 066
	Différences négatives de change						GS	4 039
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	8 392
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 613)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	52 151	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

			Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue	biens		
		services	2 504 429	2 686 290
	Chiffres d'affaires nets		2 504 429	2 686 290
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation		264	5 423
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			
	Autres produits (1) (11)		94	8
Total des produits d'exploitation (2) (I)			2 504 788	2 691 720
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
	Variation de stock (marchandises)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		1 347	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		1 999 400	2 185 705
	Impôts, taxes et versements assimilés		11 218	14 431
	Salaires et traitements		290 177	297 903
	Charges sociales (10)		127 360	123 594
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements - dotations aux provisions	15 232	14 008
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		3 658
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)		3 290	38
Total des charges d'exploitation (4) (II)			2 448 024	2 639 336
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			56 764	52 385
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		1 089	285
	Reprises sur provisions et transferts de charges		48	445
	Différences positives de change		2 642	9 233
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			3 049
	Total des produits financiers (V)		3 779	13 012
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		287	369
	Intérêts et charges assimilées (6)		4 066	4 129
	Différences négatives de change		4 039	15 381
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (VI)		8 392	19 879
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			(4 613)	(6 867)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			52 151	45 518

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	27 123		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	27 123		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	10 877		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	157		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	11 034		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	16 089		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 535 690		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 467 450		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	68 240		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
	(13)	obligatoires		A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CLIENTS IRRECOUVRABLE			10 422			
REGULARISATIONS DIVERSES			612		16 488	
FACTURES FOURNISSEURS NON RECUES					10 635	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (SUITE)

N° 2053

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

		Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 123	4 234
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 032
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	27 123	7 266
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	10 877	3 523
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	157	178
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	11 034	3 701
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		16 089	3 564
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		2 535 690	2 711 999
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		2 467 450	2 662 916
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		68 240	49 083
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		580
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9) Dont transferts de charges		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	199 689	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements ¹ et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	31 981	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	6 939	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers ¹			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	40 265	LC		LD	2 580	
	Emballages récupérables et divers ¹				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				IH		LI		IJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	79 185	LO		LP	2 580	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	684	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P	49 617	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	7 910	1U		1V	100		
TOTAL IV				LQ	58 211	LR		LS	100		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	337 084	ØH		ØJ	2 680	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale ¹ ou évaluation par mise en équivalence 4			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	61 803	LW	137 886	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG	4 700	MH	27 281	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	6 939	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	11 893	MT	30 952	MU		
	Emballages récupérables et divers ¹		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG	16 593	NH	65 172	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IOØ		ØX	184	ØY	500	ØZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B	22 800	2C	26 817	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	8 010	2G		
	TOTAL IV		I3		NJ	22 984	NK	35 327	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØK	101 380	ØL	238 385	ØM		

Désignation de l'entreprise **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	199 689	PF		PG	61 803	PH	137 886
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	10 925	PW	5 287	PX	4 543	PY	11 669
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 867	QA	1 388	QB		QC	3 255
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	30 342	QM	5 179	QN	11 892	QO	23 629
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	43 134	QV	11 854	QW	16 435	QX	38 553
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	242 823	ØP	11 854	ØQ	78 238	ØR	176 439

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venté (NS + NT + NU)	NY		Total général non venté (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	4 567 6U	7 937 6V	12 504 6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	4 567 TY	7 937 TZ	12 504 UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4 567 UB	7 937 UC	12 504 UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	UH	
		UG	UH	UK	
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		26 817	UM		26 817	UN			
	Prêts (1) (2)	UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières	UT		8 010	UV		8 010	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX		648 821		648 821					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		2 954		2 954				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		3 661		3 661				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		16 157		16 157					
	Charges constatées d'avance	VS		13 630		13 630					
	TOTAUX			VT		720 050	VU		720 050	VV	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	7G									
	à plus d'1 an à l'origine	VH		14 275		14 275					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		411 474		411 474					
Personnel et comptes rattachés		8C		75 525		75 525					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		27 266		27 266					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		9 274		9 274					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		26 577		26 577					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY		564 391	VZ		564 391			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

2058-A-SD

Désignation de l'entreprise | **INTERNATIONAL CONTAINER ET T**Néant ☐ Exercice clos le | **3 1 1 2 2 0 1 6**

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 68 240

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	{ de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible	à réintégrer :	WB	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	34 128	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	XW	34 128
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)					I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
	Moins-values nettes à long terme	{ imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) imposées au taux de 0 %				I8	
Régimes d'imposition particuliers et imposés différenciés	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs	{ - plus-values nettes à court terme - plus-values soumises au régime des fusions				ZN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)					WN	
Régimes d'imposition particuliers et imposés différenciés	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW	WO	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	XR	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	102 368

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E.						WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	36 710
Régimes d'imposition particuliers et imposés différenciés	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV	
						WH	
						WP	
						WW	
						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :					ZY	
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer					XD	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement					XF	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles(44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Écarts de valeurs liquidatives su OPCVM (entreprises à l'IS)						XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	2 954
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	
TOTAL II						XH	39 664

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	62 704	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		XL	62 704
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XN	
Résultat fiscal Bénéfice (ligne XN) ou déficit reportable en avant (ligne XO)				XO	

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLESFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	178 510
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	62 704
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	115 806
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	115 806

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *

ZV

34 128

ZW

36 710

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

à reporter au tableau 2058-A :

YN

34 128

YO

36 710

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

2058-C-SD

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**Néant ☐

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales – Autres Réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	49 083		Dividendes		ZE	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF	
					Report à nouveau		ZG	
	TOTAL I	ØF	49 083		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	49 083
					TOTAL II			

DISTRIBUTIONS (ARTICLE 235 TER ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice **XV**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
	– Sous-traitance				YT	1 853 624
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	38 582
	– Personnel extérieur à l'entreprise				YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	29 656
	– Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
IMPÔTS ET TAXES	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	77 537
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 999 400
	– Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	2 147
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	9 071
TVA		Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	11 218
	– Montant de la TVA collectée				YY	50 947
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	68 362
	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle sousscrite au titre des salaires DADS de 2016)				ØZ	284 595
DIVERS	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				ØS	
	– Effectif moyen du personnel (dont : apprentis : handicapés) :				YP	5.00
	– Effectif affecté à l'activité artisanale				RL	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK	%
RÉGIME DE GROUPE	Numéro de centre de gestion agréé	XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG	
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	☐	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	

Si oui cocher 1
Sinon 0 **ZR** ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

		Exercice N	Exercice N -1	
RENSEIGNEMENTS DIVERS				
DIVERS T.V.A. ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier			
	- Engagements de crédit-bail immobilier			
	- Effets portés à l'escompte et non échus			
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	1 853 624	
		- Locations, charges locatives et de copropriété	38 582	36 398
		- Personnel extérieur à l'entreprise		
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	29 656	7 310
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		
		- Autres comptes	77 537	2 141 996
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		1 999 400	2 185 705
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	2 147	4 226
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés	9 071	10 205
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		11 218
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	50 947	55 102	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	68 362	56 550	
DIVERS	- Effectif moyen du personnel	5.00	5.00	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			

COPIE NON VÉRIFIÉE
A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	(1)	(2)	(3)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*						
II - Autres éléments						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)

CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)

(A)

(B)

(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er quater} du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

D PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ②.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10182 * 22

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D-SD 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : <u>INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

2059-E-SD

Formulaire obligatoire

SA INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

Néant ☐

Exercice ouvert le 01/01/2016

et clos le 31/12/2016

Durée en nombre de mois 1 2

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe

I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	2 504 429
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	264
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	2 504 693

II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	1 347
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 959 562
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	28 958
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	3 272
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	1 993 139

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	511 554
-----------------------------	--------------------------	-----------	----------------

IV - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	511 554
--	-----------	----------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 504 429
Période de référence	GY	0 1 0 1 2 0 1 6
Date de cessation	GZ	3 1 1 2 2 0 1 6
	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

N° 11624 * 17

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

7 2 2 0 4 1 3 8 1 0 0 0 6 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

ADRESSE (voie) 50 RUE DES CHARDONNERETS BP 53

CODE POSTAL 93290

VILLE TREMBLAY EN FRANCE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

5582

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

2418

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

WORLD TRADE HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

4 1 9 2 0 8 6 6 5

% de détention

69.78

Nb de parts ou actions

5582

Adresse :

N°

50

Voie

RUE DES CHARDONNERETS

Code Postal

93290

Commune

TREMBLAY EN FRANCE

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

BAUDE DE BUNNETAT

Prénom(s)

RAPHAEL

Nom marital

% de détention

20.26

Nb de parts ou actions

1621

Naissance :

Date

20/10/1965

N° Département

93100

Commune

MONTREUIL

Pays

FR

Adresse :

N°

13-15

Voie

RUE CABASSERIE

Code Postal

34400

Commune

LUNEL

Pays

FR

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2017

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 11625 * 17

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 7 2 2 0 4 1 3 8 1 0 0 0 6 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

ADRESSE (voie) 50 RUE DES CHARDONNETS BP 53255

CODE POSTAL 93290

VILLE TREMBLAY EN FRANCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

BBP Informatique 2017

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

INTERNATIONAL CONTAINER & TRANSPORT
SARL au capital de Euros 100 000
Siège social : 50 rue des Chardonnerets
TREMBLAY EN France (Seine St Denis)
R.C.S. Bobigny B 722 041 381

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 22 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept et le 22 mars à 11 h 30 les associés de la société INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 Euros divisé en 8 000 actions de 12,50 Euros chacune, dont le siège social est à TREMBLAY EN France immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le n° B 722 041 381 (91B 155), se sont réunis au siège social sur convocation faite par le gérant en date du 03 mars 2017.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataire.

L'assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau :

Monsieur NEDELLEC Laurent, représentant la société World Trade Holding, associé présent et acceptant, disposant du plus grand nombre de voix, préside la séance.

Monsieur BONGARS Aurélien est appelé comme scrutateur.

Monsieur CHEZEAU Jean-Luc est appelé comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que le quorum est dépassé et, que de ce fait, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- le projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée
- les statuts de la société
- la feuille de présence de l'assemblée régulièrement certifiée, accompagnée des pouvoirs des actionnaires représentés
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, les comptes et l'annexe comptable au 31 décembre 2016
- le rapport de gestion
- le double des lettres adressées aux associés de la société pour les convoquer à la présente assemblée.

Puis, le Président déclare que :

- l'inventaire, le bilan, les comptes et l'annexe comptable
- le tableau des résultats financiers de la société conforme aux articles 133, 135 et 148 du décret 67.236 du 23/03/1967
- le tableau des frais généraux mentionnant les rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société
- la liste des associés
- le projet des résolutions

ont été tenus à la disposition des associés, au lieu de réunion de l'assemblée, à compter de la convocation de cette dernière. Il déclare également qu'aucun des associés n'a envoyé de projet de résolution ni réclamé de pouvoir de document ou de renseignements quelconques.

Les membres de l'assemblée lui donnent acte de ces déclarations et reconnaissent, en tant que de besoin, avoir usé à leur satisfaction du droit de communication qu'ils détiennent des lois et règlements en vigueur.

Le président rappelle ensuite que la société ne comporte pas de comité d'entreprise et que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1°) lecture du rapport de la gérance sur l'activité de société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2°) approbations des dits comptes et conventions.

3°) quitus au gérant de la société.

4°) approbation et affectation des résultats.

5°) questions diverses.

Le président donne lecture aux associés du rapport de la gérance exposant l'activité de la société pendant l'exercice considéré, les résultats de cette activité et donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société.

Ces lectures terminées, le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et un bref débat s'établit entre les membres de l'assemblée portant notamment sur les résultats de l'exercice.

Personne ne demandant plus la parole, le président mets successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de la gérance sur l'activité et la situation de la société pendant le dernier exercice écoulé et sur les comptes dudit exercice.

Approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve au gérant pour l'exécution de son mandat durant l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice proposée par l'ensemble des associés et décide en conséquence que le bénéfice net comptable, s'élevant à la somme de Euros 68 239,98 est affecté au poste autres réserves pour Euros 5239,98 et dividendes pour Euros 63000 soit par action à euros 7,875.

La situation nette comptable de la société se présente de la façon suivante :

- Avant affectation des résultats :

. capital social.....	100 000,00
. réserve légale.....	14 847,12
. autres réserves.....	73 843,19

	188 690,31
	=====

- Après affectation des résultats

. capital social.....	100 000,00
. réserve légale.....	14 847,12
. autres réserves.....	79 083,17

	193 930,29
	=====

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en distribution pour une action au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende</u>
2013	0,00
2014	0,00
2015	0,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Il est proposé que des primes exceptionnelles soient versées aux salariés faisant preuve de performance dans la gestion de leur travail.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXEME RESOLUTION

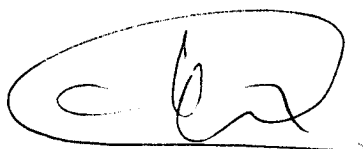
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

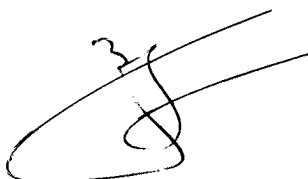
Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 11 h 50.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le président
Laurent NEDELLEC



Le scrutateur
Aurélien BONGARS



Le secrétaire
Jean Luc CHEZEAU

